

## SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLICS EN ORIENT

Édouard SIMON, fondateur

Saint-Cyrien (1890).

Officier des affaires indigènes en Algérie.

Chargé d'une mission commerciale au Maroc par Eug. Étienne (1906).

Fondateur et administrateur délégué de la Société d'études minières de Bougie (1909)

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Etudes\\_minieres\\_Bougie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Etudes_minieres_Bougie.pdf)

Fondateur et administrateur de la Société des phosphates de Maâdid (1910)

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates\\_de\\_Maadid.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_de_Maadid.pdf)

Fondateur (1912) et président des Magasins généraux et warrants du Maroc.

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Magasins\\_gnx+warrants\\_Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Magasins_gnx+warrants_Maroc.pdf)

Collaborateur de *Par le monde*, revue économique et politique.

Administrateur de la Cie française du caoutchouc (1922),

Administrateur des Ateliers d'art du tapis d'Orient à Cogolin (1928).

Chevalier de la Légion d'honneur.

### LES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN TRIPOLITAINE

par Georges Lignereux

(*Le Figaro*, 1<sup>er</sup> octobre 1911)

Le croiseur cuirassé *Ernest-Renan* vient d'être envoyé par le gouvernement français dans le Levant pour y veiller à la défense éventuelle des intérêts français. Ces intérêts sont principalement représentés par la « Société d'entreprise des travaux publics en Orient », à laquelle le gouvernement ottoman a confié l'exécution de tout un programme de travaux publics : irrigation, routes, construction dans les ports de wharfs facilitant le débarquement, etc. À la tête de cette société se trouve un ancien officier des affaires indigènes d'Algérie, le capitaine Édouard Simon, qui nous a donné sur ses opérations les détails suivants :

« Pendant un séjour que j'ai fait il y a deux ans environ à Constantinople, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le directeur des eaux et forêts au ministère des mines et travaux publics. Ce haut fonctionnaire, apprenant que j'avais servi aux « affaires indigènes », m'a interrogé sur les procédés de colonisation et de fertilisation du sol employés par les bureaux arabes en Algérie et en Tunisie. La domination ottomane se trouve, en effet, dans toute l'étendue de la Cyrénaïque, en face des mêmes problèmes que la conquête française a eu à résoudre dans les régions sahariennes du Sud. Le plus important de tous est celui de l'irrigation car l'eau constitue l'élément le plus puissant de civilisation.

» Où l'eau se rencontre en abondance, les tribus nomades et pillardes, plaie du désert, se fixent au sol et deviennent sédentaires ; les coureurs de pistes belliqueux se muent en paisibles agriculteurs. Et comment faire jaillir l'eau des sables ? À l'aide des puits artésiens. En conséquence, je donnai au directeur des eaux et forêts tous les

renseignements qu'il désirait sur l'organisation et le fonctionnement de nos ateliers militaires de sondages. Il me fit alors observer, avec regret, que les troupes d'occupation turques n'avaient pas un outillage suffisant pour entreprendre semblable tâche et il me conseilla d'aller offrir mon concours aux autorités musulmanes de Tripolitaine.

» Accrédité par lui, je traitai avec le gouverneur de Benghazi et le vali de Tripoli et je fus chargé d'exécuter, pour le compte du gouvernement provincial et des municipalités, des sondages et des puits artésiens. Peu après, j'obtins la concession de la route de Tripoli à Homs et des travaux d'aménagement du port de Tripoli.

» Ces différents travaux sont commencés depuis treize mois. En ce moment, j'ai quatre équipes principales qui opèrent en Tripolitaine : deux ateliers de forage, l'un à Benghazi, l'autre à Tripoli ; deux brigades de ponts et chaussées occupées à faire le levé préparatoire pour la route de Tripoli à Homs [*Khoms*].

» J'emploie comme manœuvres des indigènes, mais tous mes cadres sont français. Ils sont constitués par douze ingénieurs, conducteurs des ponts et chaussées, aides opérateurs et chefs sondeurs. Parmi eux, je compte un de vos confrères, M. Lemoigne<sup>1</sup>, qui, d'abord, secrétaire de rédaction du *Siècle*, puis, chargé au *Gil Blas* de la politique étrangère, s'est décidé un beau jour, poussé par cet esprit d'aventures si prompt à s'éveiller au cœur de tout vrai journaliste, à « faire de la politique étrangère non plus en articles, mais en action. »

» Quand, la semaine dernière, la crise tripolitaine a paru entrer dans une phase aiguë, j'ai écrit à M. de Selves, ministre des affaires étrangères, pour lui demander des mesures de protection. M. de Selves m'a aussitôt fait parvenir une réponse rassurante :

J'ai prescrit, dit-il, à cette occasion, aux représentants du gouvernement de la République en Turquie d'Afrique de veiller d'une manière particulière à la sécurité de nos nationaux au cas où la tranquillité viendrait à être troublée dans cette région. Nos compatriotes trouveront un constant appui auprès de leur consul.

Je vous serai obligé de rappeler, de votre part, à vos agents que tous les Français doivent, en cas de péril, se grouper autour du représentant officiel de leur pays et :se montrer dociles aux directions que celui-ci pourrait être appelé à leur donner.

» Depuis cette lettre, le croiseur cuirassé *Ernest-Renan* a été envoyé dans le Levant. J'espère qu'il n'aura pas à intervenir, et j'aime à croire que si l'occupation italienne devient définitive, les intérêts français seront sauvegardés en Tripolitaine par le gouvernement italien comme les intérêts italiens le sont par le gouvernement français en Tunisie, en Algérie. et au Maroc, »

Le capitaine Édouard Simon est sorti de Saint-Cyr en 1890 et a démissionné récemment. Il avait été chargé, en 1906, d'une mission commerciale au Maroc par M. Étienne, alors ministre de la guerre.

---

LA GUERRE ITALO-TURQUE  
La protection des intérêts français  
(*Le Temps, Gil Blas*, 1<sup>er</sup> octobre 1911)  
(*La Lanterne*, 2 octobre 1911)

Le gouvernement français vient d'envoyer le croiseur cuirassé *Ernest-Renan* en Tripolitaine, pour y veiller à la défense éventuelle des intérêts français.

Ces intérêts ont plus d'importance qu'on ne le croit communément. Depuis la chute du régime hamidien, le gouvernement turc a élaboré tout un programme de travaux

---

<sup>1</sup> Émile Lemoigne : publiciste colonial, il suit Édouard Simon dans ses affaires nord-africaines, puis fait carrière au sein de la Banque coloniale d'études mutuelles et d'entreprises. Voir encadré : [www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCEEM.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCEEM.pdf)

publics irrigation, routes, aménagement des ports, et c'est à une société française, créée par un ancien officier des affaires indigènes d'Algérie, le capitaine Édouard Simon, qu'a été confiée l'exécution de ce programme. La Société d'entreprise des travaux publics en Orient a, en effet, passé avec les autorités turques et les municipalités de Tripoli et de Benghazi une série de contrats pour l'exécution de forages artésiens destinés à jalonner la route de Mourzouk et pour la construction des routes de Tripoli à Homs et à Yefren. En ce moment, deux brigades des ponts et chaussées français, assistées d'opérateurs également français, se trouvent auprès d'Homs à 150 kilomètres à l'est de Tripoli,

---